

**VILLE de MONTBARD**  
B.P. 90  
21506 MONTBARD CEDEX

**ARRETE N° 2026-68**  
***Occupation du domaine public***  
*Rue du Faubourg*

**LE MAIRE DE MONTBARD,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 et suivants ;

**VU** le Code de la Route ;

**CONSIDERANT** la demande de l'entreprise Les Charpentiers Montbardois domiciliée 1 ZAE le Champ Blanc - 21500 FAIN LES MONTBARD ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1** : Du lundi 13 avril au jeudi 7 mai 2026, en raison de travaux de rénovation de toiture, l'entreprise les Charpentiers Montbardois est autorisée, à mettre en place un échafaudage au droit du 52 rue du Faubourg et, à réserver 2 places de stationnement au droit du 39 rue du Faubourg (plan en annexe).

**ARTICLE 2** : Durant la durée des travaux, le stationnement des véhicules sera interdit des deux côtés de la rue, au niveau de la zone de chantier.

**ARTICLE 3** : La signalisation réglementaire sera fournie et mise en place par l'entreprise les Charpentiers Montbardois qui prendra toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité des piétons et des automobilistes.  
L'accès aux riverains ainsi qu'aux véhicules de secours devra être maintenu.

**ARTICLE 4** : L'entreprise Les Charpentiers Montbardois, la Gendarmerie, la Police Municipale sont chargées chacune en ce qui la concerne de la bonne exécution du présent arrêté.